

UNITÉ 5 : EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DANS LA COMMUNAUTÉ

Plan d'évaluation

- RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace 113
- RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail 113

L'atteinte des résultats d'apprentissage

- Avant* une expérience de travail dans la communauté
- RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace RAS 5.D.1 – 5.D.2 115
- Pendant* une expérience de travail dans la communauté
- RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace RAS 5.D.3 118
 - RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail RAS 5.J.1 118
- Après* une expérience de travail dans la communauté
- RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail RAS 5.J.1 – 5.J.4 119

UNITÉ 5 : EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DANS LA COMMUNAUTÉ

Plan d'évaluation

Objectif de l'évaluation : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace
RAS 5.D.1–5.D.3

Évaluation au service de l'apprentissage :

- Demandez aux élèves d'écrire des lettres de remerciement aux personnes qu'ils ont interrogées, en expliquant de quelle façon ces entrevues les ont aidés à faire des plans en vue de poursuivre leurs objectifs professionnels (5.D.1).
- Demandez aux élèves de créer un tableau indiquant trois expériences de travail possibles dans la communauté et d'établir un profil des tâches et responsabilités qui se rapportent à chacune d'elles. Offrez de la rétroaction sur les tableaux (5.D.2).
- À l'issue de rencontres individuelles élève-enseignant, les élèves se servent de leur plan annuel de cheminement (PAC) pour déterminer quels résultats d'apprentissage spécifiques ils doivent viser au cours de leurs expériences de travail dans la communauté (5.D.2).
- Dites aux élèves de rédiger un carnet de stage pendant leur expérience de travail dans la communauté. Ramassez les carnets périodiquement et Offrez de la rétroaction à leur propos (5.D.3).

Objectif de l'évaluation : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail
RAS 5.J.1–5.J.4

Évaluation de l'apprentissage :

- Les élèves rencontrent leurs superviseurs communautaires afin de passer en revue leur acquisition de compétences, leur exécution des tâches exigées et leur atteinte des résultats d'apprentissage, en fonction des plans de formation établis pour chacun d'eux (5.J.1).
- Pour clore cette partie, faites rédiger aux élèves des rapports sur leurs expériences de travail dans la communauté, et dites-leur d'indiquer si le placement était bien choisi ou non (5.J.1–5.J.2).
- En rencontrant les élèves individuellement, remplissez les formulaires d'évaluation des PAC (5.J.3).

UNITÉ 5 : EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DANS LA COMMUNAUTÉ

L'atteinte des résultats d'apprentissage

	Suggestion de temps à consacrer
■ Vue d'ensemble	26 heures
■ Avant une expérience de travail dans la communauté	2 à 3 heures
■ Pendant une expérience de travail dans la communauté	22 heures
■ Après une expérience de travail dans la communauté	1 à 2 heures

Avant une expérience de travail dans la communauté

RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace

Résultats d'apprentissage prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.D.1
Explorer des métiers ou professions qui correspondent à leurs objectifs professionnels.

Les élèves passent en revue leurs objectifs professionnels, à la page 2 de leurs plans annuels d'études.

En petits groupes, ils préparent une liste de questions en vue des entrevues d'information.

Consultez les sites Web utiles à l'adresse :

<<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/carriere/index.html>>.

En gardant leurs objectifs professionnels à l'esprit, les élèves font des recherches dans leur communauté afin de cerner les possibilités d'expériences de travail et de trouver des sujets précis pour les entrevues d'information. Ils peuvent se servir du bottin de téléphone, des bureaux d'emploi, de la Chambre de commerce locale, des journaux, et du système d'information sur les carrières de l'école, ou faire appel à des amis ou des voisins afin de trouver des personnes-ressources.

Chaque élève mène jusqu'à trois entrevues d'information dans des entreprises qui l'intéressent professionnellement et consigne (en les enregistrant sur bande magnétique ou sous forme numérique ou écrite) les réponses à ses questions.



Chaque élève écrit une lettre de remerciement aux personnes qu'il a interrogées, en expliquant de quelle façon ces entrevues l'ont aidé à faire des plans en vue de poursuivre ses objectifs professionnels.

RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace

Résultats d'apprentissage
prévus

Suggestions pour l'enseignement

Activité complémentaire :

SALONS DES CARRIÈRES

« Les salons des carrières constituent une excellente occasion de trouver des renseignements sur les perspectives d'emploi et de commencer à planifier l'avenir. Le Manitoba accueille des salons des carrières à Brandon, Dauphin, The Pas, Beausejour et à Winnipeg. N'oubliez pas d'aller au salon le plus proche pour rencontrer des gens qui peuvent vous parler du monde du travail et vous dire quelles études faire pour y arriver. » (tiré de la publication Perspectives manitobaines 2009).

OU

Organiser un salon des carrières pour votre école.

5.D.2

Faire des recherches sur les attentes et les responsabilités qui existent lors d'une expérience de travail à court terme dans la communauté et en discuter.

Attentes et responsabilités

En s'appuyant sur les résultats de leurs entrevues et des recherches supplémentaires qu'ils auront faites en ligne (dans le système d'information sur les carrières de l'école ou dans des sites Web spécialisés, par ex.), chaque élève crée un tableau qui indique les tâches et responsabilités associées à trois expériences possibles de travail dans la communauté.



Consultez les sites Web utiles à l'adresse :
<www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/cardev/>.

Offrez de la rétroaction sur les tableaux des élèves.

Accord sur les attentes

Il faut que les écoles ou les divisions scolaires établissent un formulaire d'entente sur les expériences de travail dans la communauté, que les élèves et leurs parents liront et signeront. Cette entente devrait aborder les aspects suivants :

- dispense de rémunération pour le travail accompli pendant l'expérience de travail dans la communauté
- assurance d'indemnisation des travailleurs offerte par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba en vertu de la Loi sur les accidents du travail
- précautions en matière de santé et de sécurité déterminées par la division scolaire et l'employeur communautaire, conformément à la politique de la division scolaire sur la sécurité et la responsabilité civile
- permission en vue de la communication de renseignements personnels sur les élèves

RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace

Résultats d'apprentissage
prévus

Suggestions pour l'enseignement

- exigences en matière de présence au travail
- transport aller et retour jusqu'au lieu d'emploi
- coûts connexes au placement qui sont à la charge de l'élève
- exigences supplémentaires de certains lieux de travail (vérification du casier judiciaire et du registre des mauvais traitements, accord relatif à la confidentialité, etc.)

Une fois les placements communautaires décidés, les élèves communiquent avec leurs superviseurs pour discuter des attentes et responsabilités associées à l'emploi. Les élèves et leurs superviseurs inscrivent ensemble ces attentes et responsabilités dans le plan de formation par les stages communautaires (voir la F. R. 44 à l'Annexe A), qui est ajouté au carnet de stage que chaque élève doit tenir pendant son expérience de travail dans la communauté.

N. B. La F. R. 44 est disponible à l'adresse <http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/ped/carriere/dmo_10e/index.html>.



Par l'intermédiaire de rencontres individuelles élève-enseignant, les élèves se servent de leur PAC pour déterminer quels résultats d'apprentissage spécifiques ils doivent viser au cours de leurs expériences de travail dans la communauté. Une liste de ces résultats d'apprentissage est annexée au plan de formation par les stages communautaires de chaque élève (F. R. 44).

Tous les élèves doivent être inscrits au Programme d'alternance travail-études avant le placement communautaire. On peut obtenir les formulaires d'inscription à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/frpub/ped/ate/index.html>.

Les placements en milieu de travail communautaire ne devraient pas dépasser 25 heures pour les élèves de 10^e année.

Activité complémentaire :

Discuter avec les élèves de la possibilité de faire du bénévolat comme emploi à court terme dans la communauté. Utiliser comme exemple, l'histoire de Chris Frayer, directeur de la programmation musicale du Winnipeg Folk Festival (voir F. R. 45 à l'Annexe A). Demander à l'élève de répondre aux questions sur la feuille reproductible. Animer un partage des réponses avec tous les élèves.

OU

Activité complémentaire :

Utiliser la vidéo Les responsabilités dans la série Mon premier emploi. Voir la feuille reproductible MPE, Annexe A, unités 1 à 5.

Pendant une expérience de travail dans la communauté

RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace

Résultats d'apprentissage prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.D.3

Utiliser les possibilités et les ressources communautaires pour en apprendre davantage sur les rôles professionnels et les possibilités de travail différent.



Consignation des réflexions et observations

Chaque élève écrit ses réflexions dans un carnet de stage pour chaque journée de l'expérience de travail communautaire. L'Annexe A (F. R. 46) offre un modèle de carnet de stage. Une version Word de ce formulaire se trouve à l'adresse : <http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/ped/carriere/dmo_10e/index.html>.

Ramassez les carnets périodiquement et offrez de la rétroaction.

Activité complémentaire :

Utiliser La liberté comme ressource communautaire. On y trouve beaucoup d'idées pour le travail et le bénévolat. (p. ex. La Liberté du 14 au 20 janvier 2009).

Poursuivre l'analyse des possibilités de travail en recherchant les activités de bénévolat possibles dans la communauté pour permettre à l'élève d'acquérir de l'expérience de travail et ainsi acquérir de nouvelles compétences. Voir La Liberté du 14 au 20 janvier 2009 : *La culture française, so what?* et l'article intitulé *Indispensables bénévoles*.

Pendant une expérience de travail dans la communauté

RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail

Résultats d'apprentissage prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.J.1

Décrire et évaluer les comportements, les compétences et les méthodes observées à l'occasion des expériences de travail dans la communauté.



5.J.2

Reconnaître les compétences personnelles qu'ils ont acquises à l'occasion des expériences de travail

Consignation des réflexions et observations (suite)

Les élèves notent dans leurs carnets de stage leurs observations et leurs réflexions sur les attitudes et les compétences dont ils ont fait preuve pendant leur expérience de travail dans la communauté et sur les méthodes utilisées, et indiquent dans quelle mesure ces éléments correspondent à leurs attentes et aux objectifs fixés.

Évaluation de l'expérience

Les élèves rencontrent leurs superviseurs communautaires afin de passer en revue leur acquisition de compétences, leur exécution des tâches exigées et leur atteinte des résultats d'apprentissage, en fonction des plans de formation établis pour chacun d'eux. L'Annexe A (F. R. 47 et 48) comporte deux modèles de formulaires d'évaluation (Formulaire d'évaluation de stage communautaire général et Formulaire d'évaluation de stage communautaire – compétences précises).

RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail

Résultats d'apprentissage prévus

Suggestions pour l'enseignement

dans la communauté et discuter de la façon dont ceci est lié au processus de construction de l'avenir vie-travail.

Expériences de travail dans la communauté et développement vie-travail

Chaque élève passe en revue son carnet de stage et décrit les activités entreprises pendant son expérience de travail et qui lui ont permis d'acquérir des compétences.

En petits groupes, les élèves discutent de l'influence de ces compétences sur le processus de développement vie-travail. Les groupes résumant leurs discussions et partagent leurs idées avec le reste de la classe. Les élèves discutent ensemble du processus de développement vie-travail et de l'influence des compétences sur les décisions relatives au choix de carrière.

Rapport sur l'expérience de travail dans la communauté

En se reportant à son carnet de stage, chaque élève rédige et présente un rapport sur l'expérience de travail dans la communauté, en discutant des compétences et attitudes nécessaires et des méthodes utilisées. Les rapports indiquent si le placement était bien choisi ou non, et quelle influence il a eu sur les plans de l'élève pour l'avenir.



5.J.3

Passer en revue et mettre à jour leur plan annuel d'études.

Réflexion sur l'expérience de travail dans la communauté

Chaque élève passe en revue ses réflexions quotidiennes, consignées dans son carnet de stage. En rédigeant ses réflexions, en remplissant un graphique en Y ou en réalisant un arbre conceptuel (voir l'Annexe B), chaque élève se penche sur son expérience de travail dans la communauté et sur les changements ou ajustements que cette expérience a apportés à leurs intérêts, à leurs compétences, à leurs valeurs, etc.



Les élèves examinent leurs PAC et les modifient en fonction de ce qu'ils ont appris sur eux-mêmes et sur le monde du travail pendant leurs récentes expériences.



Par l'intermédiaire de rencontres individuelles élève-enseignant, chaque élève remplit un formulaire d'évaluation du PAC (voir F. R. 49 à l'Annexe A).

RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail

Résultats d'apprentissage
prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.J.4

Ajouter l'information acquise
à leur portfolio de carrière.

Mise à jour du portfolio de carrière

Les élèves rédigent un billet d'entrée (voir l'Annexe B) en expliquant pourquoi le portfolio de carrière est un projet qui dure toute la vie et doit être mis à jour constamment. Les élèves qui veulent bien le faire communiquent leurs réponses au reste de la classe et en discutent.



Chaque élève ajoute à son portfolio de carrière les preuves de son expérience récente et des connaissances acquises (formulaire d'évaluation, PAC révisé, rapport écrit).
